



## BULLETIN de septembre octobre 2022

*Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.*

*Après, je vous le souhaite, quelques vacances estivales malgré les désagréments rencontrés (ou non) liés à la chaleur, aux différentes interdictions qui en ont découlé, nous vous retrouvons ici pour un point sur les sujets qui nous concernent tous.*

*Bonne lecture de ce numéro, n'hésitez pas, comme vous le faites déjà pour certains, à nous interpeler, apporter des éléments ou simplement venir assister à nos réunions et enrichir nos réflexions et participer à nos actions.*

*M Herbach, au nom de l'ensemble des membres du bureau*

### Urbanisme

#### Dépôts de permis :

- 33 appartements au **18 ch de Guilhermy**
- 5 maisons au **98 ch de Canto-Laouzeto**

#### Permis accordés :

- 1 maison au **9 rue Simone Signoret**
- 1 maison individuelle au **13 rue du Prilloume**

#### Commission urbanisme :

Un projet de **27** appartements nous a été présenté au **21 chemin du Renard** en remplacement d'une maison sur une parcelle de 3100m<sup>2</sup>.

Nous avons donné un avis négatif à ce projet pour plusieurs motifs :

- Il est deux fois plus dense que ce qui était possible avec le PLUi-H et donc il n'applique pas les directives de M. Moudenc.
- Il est situé dans la courbe du ch. du Renard, ce qui engendrera des problèmes de sécurité.
- Il ne comprend pas assez de places de stationnement pour accueillir tous les véhicules.
- Nous estimons que l'offre en logements collectifs est largement suffisante dans cette partie de St-Simon et nous souhaitons qu'elle conserve son caractère pavillonnaire.

\*\*\*\*\*

Un projet de **15** appartements nous a été présenté au **11 rue du Prilloume** en remplacement d'une maison.

Le promoteur avait obtenu en 2021 un permis pour réaliser sur ce terrain 7 maisons et 4 appartements. Nous ne nous étions pas opposés à ce projet qui comprenait majoritairement des villas.

Le promoteur n'ayant pas réussi à commercialiser son produit, il en propose un nouveau qui ne comprend plus aucune maison et qui a fortement augmenté son emprise au sol.

Nous avons donc donné un avis défavorable et demandé au promoteur de découper le terrain en 4 parcelles.

\*\*\*\*\*

Un projet de **30** appartements nous a été présenté au **6 rue Bayes** en remplacement d'une maison sur une parcelle de 3400 m<sup>2</sup>.

Nous avons rappelé au promoteur que la municipalité demandait que les projets suivent les règles du PLUi-H, même s'il a été annulé en justice, dans la mesure où il reflétait la volonté de l'équipe actuelle.

Ainsi le projet qui présente une emprise au sol de 35% prévoit une densité supérieure à celle de 20% actée dans le PLUi-H.

Nous avons donc donné un avis défavorable et demandé au promoteur de découper le terrain en 4 parcelles.

\*\*\*\*\*

Un projet de **16** appartements nous a été présenté au **121 ch de Basso-Cambo** en remplacement d'une maison.

Nous avons rappelé au promoteur que la municipalité demandait que les projets suivent les règles du PLUi-H, même s'il a été annulé en justice, dans la mesure où il reflétait la volonté de l'équipe actuelle.

Ainsi le projet qui présente une emprise au sol de plus de 30% prévoit une densité supérieure à celle de 20% actée dans le PLUi-H.

Nous avons donc émis un avis qui pourrait être positif si le projet se rapprochait de l'emprise au sol de 20% du PLUi-H et que la sortie dans le carrefour à feux soit remaniée.

\*\*\*\*\*

Un projet de **13** appartements nous a été présenté au **83 ch de Canto-Laouzeto**.

Il s'agit de la parcelle qui accueille l'ancien presbytère sur laquelle Green City avait voulu construire 32 appartements en détruisant la maison historique. La mairie a bloqué ce projet contre lequel nous nous étions élevés avec force.

Un autre promoteur propose de conserver la maison et une grande partie du parc, en construisant uniquement des T3 et T4.

Nous avons considéré que ce projet serait un moindre mal par rapport au premier projet, tout en conditionnant notre aval à une baisse de l'emprise au sol des constructions.

**Depuis le 1er janvier, ce sont 14 projets qui nous ont été présentés en Commission Urbanisme pour un total de plus de 350 logements si ces projets étaient tous validés.**

### ***Environnement : moustiques, collecte de déchets***



Lundi 19 septembre a eu lieu, à l'initiative du collectif de défense du quartier Saint Simon la conférence sur le sujet du moustique tigre avec Nathalie Castelain membre de CPIE Terres Toulousaines.

#### **Caractéristiques de ce moustique :**

Le moustique tigre est originaire de l'Asie du Sud-Est. Il est reconnaissable par sa petite taille (plus petit que le C Pipiens que nous connaissons), son vol désordonné totalement silencieux, sa couleur ponctuée de blanc, son activité diurne dans ses tranches horaires favorites pour attaquer ses proies : très tôt le matin jusqu'à 9/10h, l'après-midi à partir de 16H/17H jusqu'à 21/22H. Il a des gîtes de repos que sont des tas de feuilles mortes, une zone enherbée, les haies, des secteurs ombragés abrités.

Il vole près du sol car *très sensible aux courants d'air et au vent*. Ses faibles capacités de vol font qu'il est rarement éloigné de la zone où il est né. *Celui qui vous pique est né chez vous ou chez votre voisin ! Son territoire est à 80% dans le domaine privé, 20% dans le domaine public.*

Il se nourrit de sucre et nectar végétaux (c'est un pollinisateur !). Seules les femelles piquent pour "récupérer" le sang nécessaire à la maturation des œufs.

La femelle peut pondre jusqu'à 1000 œufs au total. *Elle choisira plutôt de petites surfaces ayant piégé de l'eau* dans lesquelles les larves pourront se développer (et nager). *Ses œufs sont capables de se mettre en diapause durant plusieurs mois* en attente de conditions favorables pour éclore. C'est cette capacité qui lui a permis de franchir les frontières et de continuer à se propager. Il faut environ 7j à la larve qui est dans l'eau pour devenir moustique. **En conséquence vider ses gamelles d'eau, coupelles, tous les 5, 6j pour éviter les naissances et mettre les larves présentes au sec.** La larve sur le sol meurt en quelques heures.

*Il est potentiellement capable de transmettre 3 maladies : Dengue / Chikungunya / Zika*

Seule l'Agence Régionale de Santé est à même sur signalement médical de déclencher l'opération d'alerte à la population et d'envisager un traitement local adulticide : on s'attaque au moustique adulte afin d'éviter de développer des souches résistantes.

#### **Les moyens de lutte :**

*Le moustique tigre se développe à 80% sur des terrains privés* plutôt que sur les aires du domaine public. C'est à ce titre qu'il appartient **à chacun d'agir chez soi pour le combattre.**

- éviter les petites surfaces d'eau stagnante (sinon, les remplir de sable qui empêche les larves de nager et de se développer)
- Au niveau des pièges, les modèles "pondoirs" sont les plus efficaces ils imitent des sites de ponte et piègent les femelles
- Enfin les moustiquaires à choisir avec une maille inférieure ou égale à 1 mm (à poser aussi sur les points d'eau qui ne peuvent être vidés (ex descentes de pluvial, etc).

Pour se protéger :

- Utiliser certaines essences comme le *géranium* ou le *lavandin* pour l'éloigner. La citronnelle est totalement inefficace sur le tigre.
- L'UFC QUE CHOISIR a publié des tests intéressants sur les répulsifs anti-moustiques, en mettant en avant des substances efficaces telles que : DEET (réservé aux adultes) ICARIDINE, IR3535
- *Préférer des vêtements blancs amples et couvrants.*
- *Un bon ventilateur* placé sous votre table sur la terrasse sera très efficace.

Grenouilles, poissons, hirondelles et oiseaux insectivores sont des prédateurs du moustique et pas la chauve-souris qui est nocturne.

### Projet collectif :

Une suite est envisageable (créations de référents, audits de jardins, documenter et finaliser l'achat groupé de pièges, ....) à la condition que des volontaires se fassent connaître. Pour cela adresser votre candidature sur le mail du collectif : [collectifsaintsimon@gmail.com](mailto:collectifsaintsimon@gmail.com)

### Opération de nettoyage du quartier

Samedi 1<sup>er</sup> octobre de 10h à 12h le Collectif Citoyen de Défense de Saint Simon a renouvelé l'opération de collecte volontaire des déchets du quartier par les habitants. Bilan : 70 volontaires adultes et enfants dans une ambiance conviviale ont récolté 127 kgs de déchets ! Bravo au Collectif pour cette belle initiative à visée principalement pédagogique, et aux soutiens actifs du Comité des fêtes, de l'Etoile de Saint Simon, de la Métropole et du Conseil Départemental. Une opération à renouveler avec toujours plus de volontaires !

## Incinérateur

Dans le numéro précédent nous abordions le sujet de l'avenir de l'incinérateur

La concertation publique a été lancée le 20 septembre dernier et l'opération va se décliner tout au long de l'automne. Elle va se dérouler à travers 3 réunions thématiques, 4 ateliers de concertation et 11 rencontres de proximités (débat par info mobiles). Enfin il est possible aussi de consulter le dossier, contribuer directement sur le portail Internet : <https://colidee.com/concertation-UVE-Toulouse>.

Ci-dessous le calendrier des réunions, débats, à date du 2 octobre :

> <b>RÉUNION D'OUVERTURE</b> Mardi 20 septembre 18h30-20h30 Salle du Sénéchal TOULOUSE	> <b>DÉBAT MOBILE #4 [reporté]</b> Mardi 4 octobre 10h00-12h00 Marché de la <del>Exouettes</del> TOULOUSE	> <b>DÉBAT MOBILE #6</b> Mardi 18 octobre 14h00-16h00 Centre social Reynerie TOULOUSE	> <b>DÉBAT MOBILE #10</b> Samedi 29 octobre 10h00-12h00 Marché de Cugnaux CUGNAUX
> <b>DÉBAT MOBILE #1</b> Mercredi 21 septembre 10h00-12h00 Médiathèque des Pradettes TOULOUSE	> <b>RÉUNION THÉMATIQUE #2 Territoire du projet</b> Mardi 4 octobre 18h30-20h30 Salle Pierre Sargé MURET	> <b>DÉBAT MOBILE #7</b> Mercredi 19 octobre 10h00-12h00 Marché de Balma BALMA	> <b>ATELIER #3 - Réseau de chaleur, projet et impact</b> Mercredi 2 novembre 17h30-20h00 Maison de la Citoyenneté Ouest TOULOUSE
> <b>DÉBAT MOBILE #2 [reporté]</b> Vendredi 23 septembre 10h00-12h00 Marché du Capitole TOULOUSE	> <b>DÉBAT MOBILE #5</b> Mercredi 5 octobre 10h00-12h00 Marché de Ramonville RAMONVILLE-SAINT-AGNE	> <b>DÉBAT MOBILE #8</b> Jeudi 20 octobre 10h00-12h00 Marché de Colomiers COLOMIERS	> <b>DÉBAT MOBILE #11</b> Mardi 8 novembre 10h00-12h00 Marché de Castanet CASTANET TOLOSAN
> <b>RÉUNION THÉMATIQUE #1 Prévention, recyclage et valorisation organique</b> Mercredi 28 septembre 18h30-20h30 Salle San Subra TOULOUSE	> <b>RÉUNION THÉMATIQUE #3 Économie Circulaire et Innovations</b> Lundi 10 octobre 18h30-20h30 Centre innovation B-612 TOULOUSE	> <b>DÉBAT MOBILE #9</b> Mercredi 26 octobre 08h00-10h00 Université Toulouse II TOULOUSE	> <b>ATELIER #4 - Association des habitants à la suite du projet</b> Mercredi 9 novembre 17h30-19h30 ETHICS Village BLACNAC
> <b>DÉBAT MOBILE #3</b> Samedi 1 <sup>er</sup> octobre 10h00-12h00 Marché de Muret MURET	> <b>ATELIER #1 - Qualité de l'air, environnement et suivi de l'installation</b> Lundi 17 octobre 17h30-19h30 Salle Lafourquette TOULOUSE	> <b>ATELIER #2 - Production de déchets : comment agir localement ?</b> Mercredi 26 octobre 17h30-19h30 Centre de congrès Diagona LABÈGE	> <b>RÉUNION DE SYNTHÈSE</b> Lundi 21 novembre 18h30-20h30 Salle Lafourquette TOULOUSE

Comme vous pouvez le voir il n'y a **pas de rencontre prévue à Saint Simon** Les axes de réflexions qui nous ont été présentés à la réunion d'ouverture étaient (vous pouvez les trouver sur le site de la concertation):

- La rénovation déclinée sous deux propositions (1er niveau et 2nd niveau) ;
- La reconstruction de l'usine ;
- Le maintien de l'usine en l'état ;

**Le sujet de l'emplacement de la future unité n'est pas débattu, et aucune autre solution technique n'est proposée à priori !** Et ce sauf si quelqu'un vient poser la question en atelier (p ex atelier 1 le 17/10) pour qu'elle soit vraiment étudiée ! Nous avons posé ces questions par écrit et lors de la réunion d'ouverture du 20 septembre et pour le moment les réponses sont plutôt du genre « aucune commune n'en veut », mais les communes ont-elles été consultées ? Enfin nous insistons aussi sur le fait que nous sommes, avec nos amis de Lafouguette, exposés aux nuisances de l'installation et que nous n'en avons aucun retour bénéficiaire (pas de raccordement au réseau de chauffage, pas de retour économique sur le quartier (emplois, abattements fiscaux, tarifs privilégiés...)) Et que dire d'avoir maintenant un collège et une école primaire à l'ombre de la cheminée ?

Enfin, comme vous le savez les ordures incinérées le sont par deux unités : celle du Mirail que nous connaissons, et celle de Bessières qui, elle, ne fonctionne pas sur le même modèle et n'est pas entourée d'entreprises et d'habitations. Pourquoi maintenir à priori celle du Mirail ? Et si impossibilité de faire autrement que de maintenir cette seconde unité, pourquoi ne pas la déplacer ?

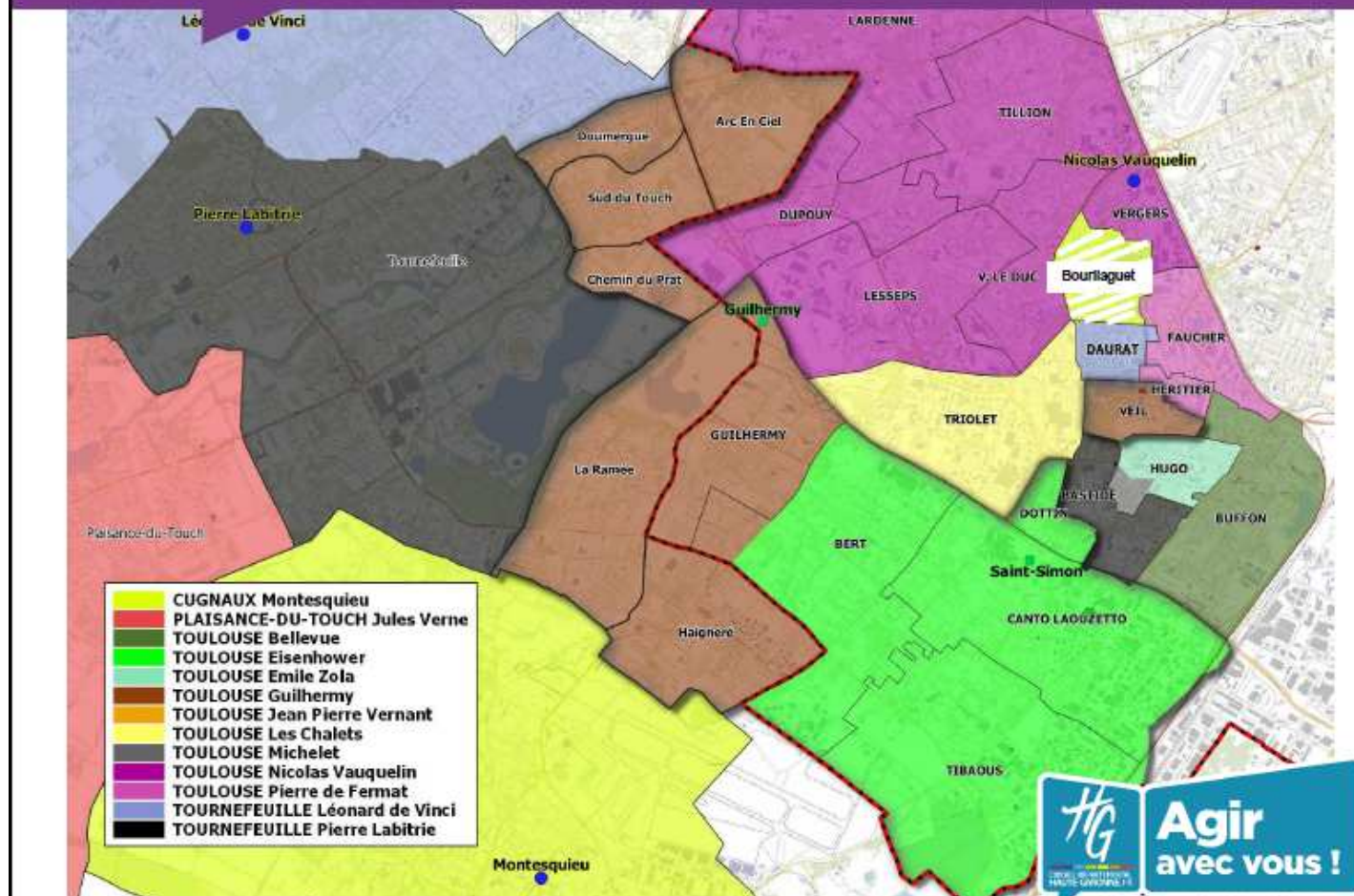
Enfin, pourquoi cette concertation est-elle pilotée par DECOSSET qui est partie prenante ? La réunion « gestion des déchets » du 28 septembre a été majoritairement axée sur le choix de rénover ou reconstruire l'incinérateur, d'importantes lacunes et faiblesses sont apparues dans la gestion des déchets en amont de l'incinération, sera-t-il nécessaire de remettre l'accent sur ce thème de gestion des déchets pour qu'elle ne soit pas minimisée ni occultée ? Il n'y a pas d'étude d'impact délimitant et quantifiant les populations exposées, ni sur la nature de ces impacts sur la santé des riverains (les retours mentionnent un impact plus faible que ceux liés à la circulation sur Eisenhower !). Enfin, sur 21 sites identifiés, seul le site du Mirail répond aux critères alors que l'on n'a aucune donnée sur les autres sites (localisation, évaluation pour chaque critère ...)

**Donc un mot d'ordre : soyons vigilants, montrons nous aux réunions, contribuons sur le portail de la concertation, manifestons nos préoccupations et nos souhaits quant à l'avenir de cette installation et de nos déchets !**

### Equipements publics

Les deux collèges baptisés provisoirement « Saint Simon » et « Guilhermy » ont été ouverts pour la rentrée 2022, félicitations au Conseil Départemental qui a tenu parole. Nous avons des échos de difficultés sur quelques points de fonctionnement et de sécurité qui ont été repris par la presse. Gageons que ces problèmes appartiendront au passé prochainement. Nous restons néanmoins vigilants sur le point des risques liés à la proximité de l'avenue Eisenhower qui doit être traversée par une partie des élèves, selon la carte de recrutement de décembre 2021 reprise ci-dessous.

## Les secteurs de recrutement à la rentrée 2022



### **Carrefour sortie Chemin de Basso Cambo / boulevard Eisenhower**

Avec un peu de retard, le carrefour complet a été mis en service vers mi-septembre. Comme expliqué dans notre numéro précédent, il permet maintenant toutes les combinaisons de passage entre les voies de Basso Cambo, Bd Eisenhower, rue Paulin Talabot. De ce fait la durée de la séquence des feux de circulation s'est allongée.



*Vue du carrefour côté rue Paulin Talabot*

### **Zone Vinci / Ecole Canto-Louzetto**

L'accès à l'école, depuis la rentrée, s'effectue uniquement par la nouvelle voie Robert Maffre, mais uniquement du côté chemin de Basso Cambo, L'accès par le chemin de Canto-Laouzetto étant fermé et réservé aux travaux de construction de l'école définitive.



Depuis début septembre le Bus 87 utilise donc cette nouvelle voirie et traverse ensuite la zone Vinci pour sortir sur le bd Eisenhower au niveau de l'entrée de Freescale.

*Vue de l'arrêt du bus 87 devant l'école Canto-Laouzetto*

## Eclairage public

Nous continuons de soutenir la demande d'éclairage de la piste cyclable d'accès au collège Guilhermy

Enfin nous pensons proposer une extinction de l'éclairage public du quartier pour tenir compte des impératifs environnementaux et économiques, en nous appuyant sur le retour d'expérience positif des communes voisines et les demandes de certains de nos adhérents.

## *Animations Communication*

LE COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-SIMON  
EN COLLABORATION AVEC LA MAIRIE DE TOULOUSE

# FÊTE DE SAINT-SIMON

**SAMEDI 8 OCTOBRE**  
PLACE DE L'EGLISE  
14H À 23H

14H-19H : BALADE DES ÂNES, PROMENADE EN SULKYS, FERME PÉDAGOGIQUE, PÊCHE AUX CANARDS, TATOOS, MAQUILLAGE, JEUX ET DÉMONSTRATIONS POUR LES ENFANTS  
17H : SPECTACLE TOUS PUBLICS : Michel Fourcade and Ze Princess  
19H-23H : APÉRO CONCERT AVEC Léon Showman

RESTAURATION ET BUVETTE SUR LA PLACE DE L'EGLISE  
CONTACT : saintsimon.comitedesfetes@gmail.com  
MAIRIE DE TOULOUSE

Nous profitons de ce bulletin pour vous rappeler que  
**la fête de la Saint Simon aura lieu le 8 octobre de 14h à 23h place de l'église**

Et rappelons enfin que nous militons depuis des années pour avoir un affichage digne de ce nom pour permettre aux habitants du quartier d'avoir une information complète et en temps réel sur les actions, manifestations, spectacles qui ont lieu dans le quartier, dont le succès de fréquentation repose majoritairement sur le bouche à oreille et la motivation des quelques réseaux sociaux du quartier (comité des fêtes, collectif de défense du quartier, etc.)

## **PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le lundi 7 novembre à **18h** dans la salle place de l'église.

\*\*\*\*\*

### **BULLETIN D'ADHESION 2022**

Vous pourrez adhérer à St-Simon Environnement pour 2022 en réglant par carte bancaire sur notre site : <https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser le papillon ci-après en joignant un chèque de 10€ par famille à Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Si vous n'avez pas d'accès internet l'Association vous propose de vous livrer les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante.

Je n'ai pas d'accès internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile-----